

**TdR PERSONNE RESPONSABLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE  
POUR LE "FORUM PRÉPARATOIRE" ET  
LE "3<sup>ème</sup> CONGRÈS MONDIAL CONTRE  
L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS"  
Rio de Janeiro, Brésil  
23 - 28 novembre 2008**

Personne Responsable de la Protection de l'Enfance  
ToR (Terme de Référence)

**Objectif:** Garantir la sécurité et le bien-être des enfants et des adolescents au "Forum Préparatoire" et au "3<sup>ème</sup> Congrès Mondial contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants et Adolescents" du 23 au 28 novembre 2008.

**Rôle:** Responsabilité totale de la protection de l'enfant durant le "Forum Préparatoire pour le 3<sup>ème</sup> Congrès Mondial contre l'Exploitation des Enfants et Adolescents". Ils seront les premiers interlocuteurs pour tout problème lié à la protection de l'enfance avec la Commission de Participation des Enfants et des Adolescents et avec tous les participants (tant les délégués que les membres du personnel) durant les réunions. Il est entendu que les adultes accompagnants seront entièrement responsables des enfants et des adolescents en dehors de ces réunions pour tout problème lié à la protection de l'enfance.

**Durée:** Travaux de préparation au cours de la semaine précédant la réunion, fonction à plein temps pendant l'événement et les réunions qui se dérouleront du 23 au 28 novembre 2008, rédaction d'un bref rapport d'évaluation dans la semaine suivant immédiatement les réunions.

**Rapport:** au Coordinateur de la Participation de l'Enfant / ou à toute autre Personne Spécifiée.

---

## CONTEXTE

Le "Forum Préparatoire" et le "3<sup>ème</sup> Congrès Mondial contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants et Adolescents" impliqueront plus de 500 participants, comprenant des animateurs, des membres de la Commission de Participation des Enfants et des Adolescents, des rapporteurs mais aussi jusqu'à 300 enfants et adolescents ainsi que leurs adultes accompagnants/traducteurs. Le "Forum Préparatoire" et le "3<sup>ème</sup> Congrès Mondial contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants et Adolescents" se tiendront du 23 au 28 novembre 2008 à Rio de Janeiro, au Brésil (plus de détails sur le lieu de l'événement sont inclus dans le Document d'Information Pratique)

### Description de la Mission

1. Les systèmes locaux et les ressources pour la protection de l'enfant sont identifiés au préalable et les moyens d'action sont en phase avec ceux-ci (par ex: système de rapport externe, accès aux services de santé ou autres tels que la police, centres d'appel ou service d'assistance téléphonique pour enfants et adolescents, branche locale de la protection de l'enfance, caserne de pompiers, hôpital etc...)
2. Les risques ont été identifiés, les moyens de mise en garde et un système continu d'évaluation des risques tout au long des réunions ont été établis.
3. Une procédure est développée et appliquée pour un enregistrement sécurisé et confidentiel des incidents, des problèmes et des recommandations.
4. Un guidea été rédigé et résume l'action à entreprendre en cas de problèmes concernant la sécurité ou le bien-être des enfants et des adolescents.

5. La garantie de la confidentialité de toutes les informations personnelles concernant un enfant doit être appliquée et entièrement respectée. En cas d'urgence et après consultation avec l'enfant et/ou l'adolescent, les actions appropriées seront mises en oeuvre.
6. Tous les membres du personnel et délégués sont informés et avertis de leur responsabilité de protection de l'enfant.
7. Tous les membres du personnel et les délégués sont informés et avertis des arrangements spécifiques qui ont été établis pour la protection de l'enfant pendant le "Forum Préparatoire" et le "3ème Congrès Mondial contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants et Adolescents".
8. La gestion de cas spécifiques est établie et fixe l'ordre de priorité de besoins de protection des enfants.
9. Au cours du mois précédant les réunions, un rapport bref sur le "Forum Préparatoire pour le 3ème Congrès Mondial contre l'Exploitation des Enfants et Adolescents" est distribué à la Commission de Participation des Enfants et des Adolescents et décrit l'efficacité des procédures de protection de l'enfant et inclut les recommandations sur toute modification éventuelle à apporter.

## **SPÉCIFICATION PERSONNELLE**

### Essentielle

- Avoir fait ses preuves en matière de protection de l'enfance avec une expérience approfondie.
- Être familiarisé avec les Conventions sur les Droits des Enfants et avec ses clauses, y compris avec le Protocole Additionnel
- Être capable de communiquer efficacement en anglais et en espagnol, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- Excellentes qualités de communication.
- Une compréhension de la participation de l'enfant et de l'adolescent et des méthodes participatives.

### Souhaitable

- Être familiarisé avec les problèmes liés à la participation des enfants et des adolescents.
- Être familiarisé avec les coutumes locales, la langue, la logistique et les pratiques d'usage.
- Être capable de travailler en équipe.